

A l'attention des directeurs d'école S/C des inspecteurs de l'Education nationale

A l'attention des RTGS et RALAE des écoles

Mesdames, Messieurs,

Le **jeudi 9 mars 2017** aura lieu simultanément dans les 126 établissements scolaires publics de la ville de Montpellier un exercice de simulation de gestion de crise lié à la gestion d'un risque d'inondation.

Ce projet associe la ville de Montpellier, la direction départementale de l'Education nationale et le Syndicat du Bassin du Lez (SYBLE) en tant que porteur de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation. Un bureau d'études a par ailleurs été mandaté pour l'animation de la simulation.

Cet exercice s'inscrit dans l'un des 3 exercices demandés par la circulaire de l'Education nationale.

LES OBJECTIFS

- Il s'agit tout d'abord de donner aux directeurs l'occasion de tester la **mise en œuvre des actions de gestion de crise** au travers de l'activation du **Plan Particulier de Mise en Sûreté** de l'école en s'appuyant sur un scénario d'exercice pensé pour être réaliste (basé sur l'événement pluvieux de septembre 2014), volontairement simple et pédagogique.
- La simulation, **d'une durée d'une heure et trente minutes** aura lieu en milieu de journée (de 15h00 à 16h30), à cheval sur le temps scolaire et le temps périscolaire.
- Cet exercice se caractérise donc par la volonté s'associer les acteurs scolaires et ceux du périscolaire. La simulation sera ainsi l'occasion de tester les modalités de communication et la circulation des informations entre les différents acteurs impliqués.
- Les enseignements de l'exercice devront permettre d'améliorer les procédures déjà présentes et de mettre en relief les mises à jour nécessaires ainsi que les éventuels besoins complémentaires dans les établissements.
- Enfin, l'exercice sera l'occasion de sensibiliser la communauté éducative, le personnel municipal et *in fine* les élèves mais aussi leurs parents aux bons comportements à adopter pour la mise en sûreté et la sauvegarde des personnes en cas d'événement pluvieux intense.

LES ACTEURS PRENANT PART A LA SIMULATION

Le scénario fédérera les principaux acteurs intervenant lors de la gestion d'une crise :

- les enseignants et directeurs d'écoles ;
- les personnels communaux présents dans les écoles ;
- la direction de l'éducation de la Ville de Montpellier ;
- le service sécurité civile de la Ville de Montpellier ;
- la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) ;
- la Croix Rouge de l'Hérault ;
- le service départemental d'incendies et de secours (SDIS) ;
- le service interministériel de défense et de protection civile (SIDPC) de la Préfecture de l'Hérault.

Le responsable du PPMS est la personne qui le déclenche. En l'occurrence, le 9 mars, c'est le directeur d'école qui en sera le responsable. Ainsi, à partir de 15h lors du début de l'exercice, l'ensemble du personnel municipal présent sera sous l'autorité fonctionnelle du directeur d'école.

Le bureau d'études Mayane sera chargé de l'organisation, de la coordination et de l'animation de l'exercice ainsi que de la conduite du retour d'expérience.

LA COMMUNICATION

- les participants sont prévenus de la date et de l'heure de la simulation ;
- les parents d'élèves seront prévenus par voie d'affichage au sein des écoles et via un flyer d'information distribué aux élèves. Ce jour-là, les enfants sont invités à rester jusqu'à 16h30, y compris ceux qui ne sont pas inscrits aux TAP. Les élèves en situation de handicap, dépendants en matière de transports, pourront partir aux horaires habituels. Néanmoins, les parents qui souhaitent récupérer leurs enfants avant 16h30 pourront le faire sous réserve de prévenir le directeur et/ou le personnel municipal (RALAE) dans la semaine précédant l'exercice. De même, les parents qui auront autorisé les enfants à sortir seuls devront aussi prévenir le directeur et/ou le personnel municipal dans les mêmes conditions.

LES QUESTIONS PRATIQUES AU SUJET DE L'EXERCICE

- **Qui sera informé du scénario ?** *L'ensemble des acteurs ayant pris part à la définition du scénario connaîtront les modalités précises de l'exercice et de son déroulé (SYBLE, Ville de Montpellier, DSDEN, Préfecture, SDIS, Mayane).*
- **Comment informer les parents de la conduite de l'exercice ?** *Un flyer d'information vous sera transmis afin de vous permettre d'informer les parents d'élèves ainsi qu'une affiche à apposer sur le panneau d'information de l'école.*
- **Comment vais-je être informé des missions qui me seront demandées lors de l'exercice ?** *En amont de l'exercice, une fiche acteur vous sera envoyée. Elle détaille précisément le rôle de la communauté éducative mais aussi du personnel communal durant et en dehors du temps scolaire ainsi que les missions qui seront à réaliser lors de l'exercice. Le directeur d'école recevra sa fiche acteur lui annonçant les différentes phases du jeu sans les indications temporelles. Lors de la simulation, le déclenchement du PPMS interviendra durant le temps scolaire et se prolongera pendant le temps périscolaire : la présence du directeur et des enseignants est donc requise jusqu'à 16h30. Les personnels communaux présents devront aussi être mobilisés jusqu'à la fin de l'exercice à 16h30 puis l'organisation des temps périscolaires reprendra normalement.*
- **Comment vais-je avoir connaissance des éléments du scénario le jour de l'exercice ?** *Dès le 8 mars 2017, veille de l'exercice, des points de situation seront envoyés par mail aux directeurs, RALAE et RTGS. Ces documents auront pour objectif de préciser le contexte météorologique et hydrologique de l'exercice ainsi que son évolution ; ils seront donnés à titre informatif et n'impliqueront pas de réaction de votre part. Le jour de la simulation, les principales consignes et informations nécessaires vous seront transmises par la direction de l'éducation ou la DSDEN via mail ou téléphone. Il est donc important de consulter très régulièrement vos courriels ce jour-là et de garder votre téléphone portable avec vous.*

- **En quoi consistera la simulation à l'intérieur de l'établissement ?** L'exercice vous demandera de déclencher le Plan Particulier de Mise en Sûreté de l'établissement et d'assurer la mise à l'abri des élèves dans les lieux prévus à cet effet et d'adapter la mise à l'abri en fonction du risque.
- **Comment me préparer à l'exercice ?** En vérifiant la disponibilité et la mise à jour des procédures et informations contenues dans le PPMS (responsabilité, lieux de mise en sûreté, etc.). Il est à noter que le déroulement de la simulation ne nécessitera aucun moyen technique spécifique.
- **Quels acteurs extérieurs à la communauté éducative prennent part à la simulation ?** La direction de l'éducation et le service sécurité civile de la Ville de Montpellier seront mobilisés et le Poste Communal de Commandement en mairie sera ouvert. La DSDEN sera également partie prenante de l'exercice et les services du SDIS ou de la Croix-Rouge pourront intervenir ponctuellement.
- **Présence d'observateurs** Quatre groupes scolaires, du fait de leur situation vis-à-vis du risque inondation, feront l'objet d'une attention particulière avec la présence d'observateurs du SYBLE ou de Mayane lors de la simulation. Ces observateurs viendront en amont de l'exercice pour se présenter aux équipes. Il s'agit des groupes scolaires Simenon, Mermoz, Churchill et Painlevé.
- **D'où va être pilotée la simulation ?** La coordination et l'animation de l'exercice se feront depuis le Poste Communal de Commandement de la mairie en lien avec la cellule de crise du rectorat.
- **Que faire si une activité extra-scolaire est prévue ce jour-là ?** Pour se rapprocher au plus près des conditions réelles, les activités prévues peuvent être maintenues (ex une sortie à la piscine). En situation réelle d'inondation, les élèves resteraient sur place avec l'enseignant et s'appliqueraient alors les consignes de mise en sûreté des élèves en dehors de l'école par la structure d'accueil (piscine, théâtre, etc.). Dans le cas présent de l'exercice du 9 mars, les enfants rejoindront leurs écoles aux horaires habituels et une fois arrivés dans l'école devront se soumettre à la procédure de mise à l'abri engagée par l'école.
- **Comment aura lieu le retour d'expérience suite à l'exercice ?** Les principaux acteurs organisateurs de la simulation se réuniront pour un retour d'expérience à « chaud » et à « froid ». Dans chaque école, le compte-rendu et l'analyse de l'exercice seront possibles grâce à une fiche d'auto-évaluation qui vous sera envoyée en amont. Vous pourrez renseigner cette fiche en concertation avec les personnels présents le jour de l'exercice. Pour les quatre groupes scolaires identifiés comme étant particulièrement vulnérables, les observateurs sur place réaliseront le compte-rendu.
- **Que faire pour les élèves ne participant pas aux TAP ?** Exceptionnellement, le jour de l'exercice, le 9 mars 2017, la sortie des élèves se fera à 16h30. La note d'information qui sera à distribuer aux parents mentionnera cette information. Néanmoins, les élèves en situation de handicap pourront partir à leurs horaires habituels. Les enfants qui ne sont pas inscrits aux TAP pourront sortir à partir de 16h30. Les autres enfants seront pris en charge par le personnel municipal. Néanmoins, les parents qui souhaitent récupérer leurs enfants à 16h pourront le faire sous réserve de prévenir le directeur et/ou le personnel municipal (RALAE). De même, les parents qui auront autorisés les enfants à sortir seuls devront aussi prévenir le directeur et/ou le personnel municipal.

Comment seront compensées les heures supplémentaires le jour de l'exercice ? La municipalité de Montpellier et l'Education nationale se sont assurées de la diffusion d'une note de service aux personnels placés sous leur autorité, déterminant les modalités de récupération.

Qui contacter si j'ai des questions complémentaires ?

DIRECTION ACADEMIQUE

Direction Académique (Cabinet) : Didier LACOUR 04 67 91 53 15
Réfèrent Sûreté école : David BERGERON 04 67 91 49 81

MAIRIE

Directrice de l'Education : Cristel ARROUET 04 67 34 74 10
Responsable du pôle Animation : Delphine DUPLESSIS 04 34 88 91 80
Responsable du pôle Action scolaire : Fazia MOUTALBI 04 67 34 59 58
Pôle Communication et Evénementiel : Sofia MELCHIOR 04 67 34 72 79

Qui contacter le jour de l'exercice ?

DIRECTION ACADEMIQUE

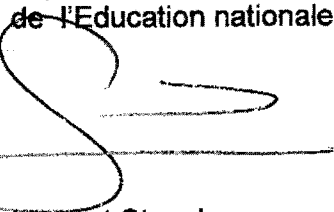
Réfèrent Sûreté école : David BERGERON 04 67 91 49 81
Cellule de crise du Rectorat : 04 30 63 65 03

MAIRIE

Directrice de l'Education : Cristel ARROUET 04 67 34 74 10 (uniquement le matin)
Pôle Communication et Evénementiel : Sofia MELCHIOR 04 67 34 72 79
Poste Commandement Communal 04 67 34 71 10 (lorsque le PCC sera ouvert le jour de l'exercice).

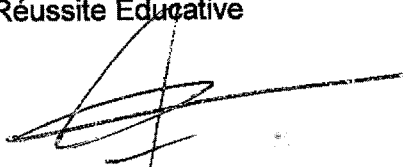
Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos sentiments cordiaux.

Le directeur académique des services
départementaux
de l'Education nationale



Vincent Stanek

Pour Monsieur le Maire et par délégation
L'Adjointe au Maire déléguée à la
Réussite Educative



Isabelle Marsala